

M. Crosby: Peu importe la canadianisation?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, le député a posé un certain nombre de questions découlant d'initiatives relativement récentes à propos de la stratégie globale de radiodiffusion que nous sommes en train de revoir. Depuis que nous avons demandé à un comité de Canadiens très connus dans les milieux culturels, présidé par M. Lou Appelbaum de Toronto et M. Jacques Hébert, de faire une étude approfondie de la politique culturelle fédérale, nous attendons la parution du rapport de ce comité pour établir cette politique globale de radiodiffusion.

● (1200)

Ce comité présentera un premier rapport d'ici à deux semaines pour mettre les Canadiens au courant de ce qu'il a appris durant les audiences qu'il a tenues aux quatre coins du pays. Il présentera ensuite un deuxième rapport et fera des recommandations. Ces recommandations devraient être dévoilées publiquement au mois de mars ou d'avril 1982. Nous reverrons alors la politique de radiodiffusion en nous inspirant des recommandations du comité.

Le député a également posé une question sur la FCC. Je tiens à signaler au député que la décision de la FCC d'autoriser la transmission transfrontalière de signaux de télévision et de données doit être entérinée par les deux gouvernements.

LA TRANSMISSION TRANSFRONTALIÈRE DE DONNÉES

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, je ne sais pas ce que feront les Canadiens en attendant ce programme culturel, car je crois que leur attente sera longue.

Quant à l'aspect commercial, le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'il ne conclura pas d'entente avec les Américains en matière de communications transfrontalières avant d'avoir eu l'occasion d'étudier les caractéristiques des divers réseaux, tant américains que canadiens, qui ne se ressemblent pas du tout? Les émissions des satellites américains atteignent la majorité de notre population tandis que les satellites canadiens n'émettent pas jusqu'aux grands centres américains. Étudierait-il de près les répercussions de taille, c'est-à-dire une éventuelle perte d'emplois dans ce secteur, et tous les autres aspects de ce genre de proposition que nous font les promoteurs de télécommunications par satellite? Il ne doit pas oublier que les multinationales américaines représentent des intérêts américains et non canadiens.

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, la réponse est oui, bien sûr. Voilà pourquoi nous ne sommes pas pressés de modifier l'entente conclue en 1972 entre le Canada et les États-Unis. Nous voulons nous assurer que pour toute modification de l'entente visant, par exemple, à égaliser des deux côtés de la frontière les possibilités de réception des émissions télévisées, l'on tiendra

Recours au Règlement—M. Deans

compte des intérêts légitimes du Canada, que les Canadiens continueront à empocher une bonne partie des recettes provenant de l'échange des signaux radiophoniques et télévisés, entre les deux pays, et enfin, que l'emploi sera garanti dans le secteur canadien des télécommunications.

* * *

LE MATCH DE LA COUPE GREY 1981

FÉLICITATIONS AUX ÉQUIPES PARTICIPANTES

M. Bill Yurko (Edmonton-Est): Madame le Président, je voudrais m'expliquer sur un fait personnel. Ce dimanche, les Eskimos d'Edmonton et les Rough Riders d'Ottawa vont disputer le match de la coupe Grey 1981 à Montréal. C'est une véritable fête que de voir des Canadiens se disputer un ballon au lieu de se disputer entre eux.

Des voix: Bravo!

M. Yurko: Je suis persuadé que tous les députés se joindront à moi pour féliciter les membres de l'équipe des Rough Riders et de celle des Eskimos d'Edmonton de s'être classés en tête de leurs conférences respectives. Nous souhaitons bonne chance aux deux équipes qui vont se disputer la coupe Grey. Cet événement sportif, qui se déroule chaque année, est devenu un symbole de notre unité nationale.

J'aimerais dire que mon fils, qui assistera à ce match, m'a menacé de m'utiliser comme ballon si je n'en parlais pas ici même.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, en ma qualité de député de la capitale nationale, patrie des Rough Riders, et pour aller dans le sens des paroles du député d'Edmonton-Est (M. Yurko) sans trop laisser paraître mes sympathies, je tiens à dire que j'approuve entièrement ce qu'il vient de dire et j'invite les députés à s'y associer de la manière habituelle.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Je sais depuis longtemps que je dois faire preuve d'une grande tolérance à la Chambre quand il est question de sport. Je me rends compte que la Chambre tient à manifester ses sentiments en adressant ses applaudissements aux Eskimos d'Edmonton et aux Rough Riders d'Ottawa.

Des voix: Bravo!

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. DEANS—LA MOTION PROPOSÉE PAR M. FULTON AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT—LA TENUE D'UN VOTE IMMÉDIATEMENT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, j'invoque le Règlement.